



30 employeurs distingués pour leur engagement en faveur de l'alternance dans le Genevois français

Judi 2 juillet, au centre de convention d'Archamps, le Label « Entreprise Apprenante » a mis à l'honneur 30 employeurs du Genevois français pour leur engagement en faveur de l'alternance et de l'insertion professionnelle. Treize nouvelles structures ont été labellisées : Fondation de l'Armée du Salut, Ecoris, IPAC, Provendi Laboratoire, COFIDEST, COFIDEST Mont-Blanc, Pays de Gex agglo, Elastotech Sealing Solutions, Daniel Moquet, Kaffeine Technologies, INTWEE EMPLOI, Okökon, AC Hotels by Marriott International, tandis que dix-sept employeurs ont vu leur label renouvelé, témoignant de leur implication durable auprès des jeunes et des personnes en formation.

Un dispositif ancré dans le territoire

Créé en 2018, le label « Entreprise Apprenante » valorise les employeurs engagés dans l'accueil, la formation et l'accompagnement des alternants. Il s'adresse à des structures de toutes tailles et de tous secteurs, qui font de la transmission des compétences un axe de développement.

Financé par le Pôle métropolitain du Genevois français et animé par la coordination des Centres associés français de la Cité des Métiers, ce dispositif fédère de nombreux partenaires du territoire autour d'un objectif commun : favoriser l'accès à la formation et à l'emploi. Présent initialement sur les intercommunalités du Genevois et d'Annemasse Agglo, le label « Entreprise Apprenant » est étendu à l'ensemble des 117 communes du Genevois français depuis juillet 2025.

Une cérémonie de reconnaissance et de partage

La cérémonie du 2 juillet 2026 (6ème édition) a réuni entreprises labellisées, partenaires institutionnels, organismes de formation, employeurs et acteurs de l'emploi autour d'un programme consacré au partage d'expériences et à la valorisation des initiatives locales.

Après une présentation du label, plusieurs employeurs, alternants et tuteurs sont venus témoigner de leur expérience de l'alternance en entreprise. La cérémonie s'est poursuivie avec la remise officielle des labels aux nouveaux lauréats et le renouvellement des entreprises déjà engagées.

Un impact concret sur le territoire

Depuis sa création, le label a récompensé 54 entreprises, 5 collectivités et 2 associations, issues de secteurs variés : bâtiment, hôtellerie, commerce, gestion, industrie, services ou loisirs. Il prouve que l'alternance est un levier puissant pour l'insertion professionnelle et l'évolution des compétences, quel que soit le niveau d'études – de l'apprenti boulanger à l'ingénieur chimiste. Le label est attribué pour une durée de 3 ans, renouvelable.

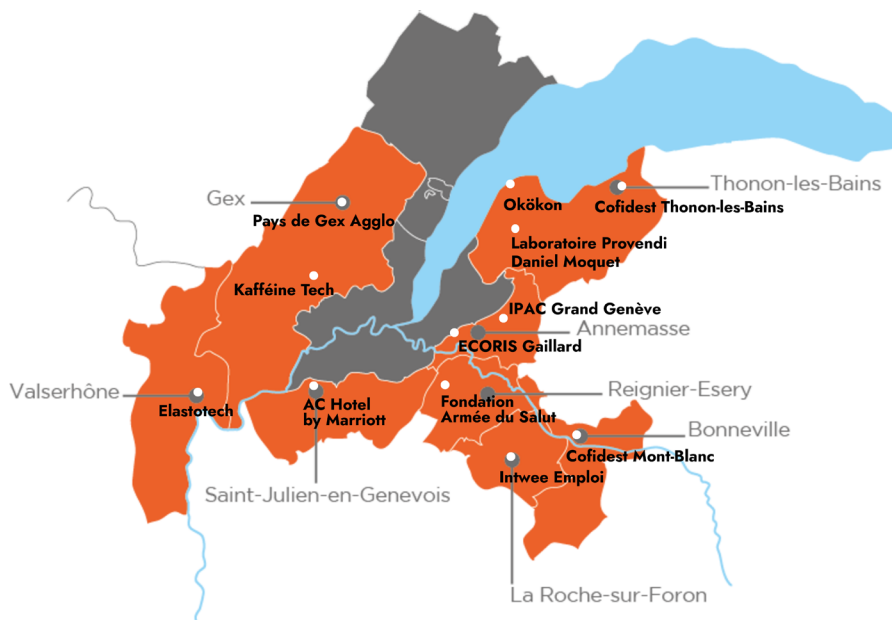
Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



Issus des 8 intercommunalités du Genevois français, les treize lauréats illustrent le nouveau rayonnement territorial du label Entreprises apprenantes.



Plus d'informations :

www.citemetiers.fr/label-entreprise-apprenante

Contact :

Jessica Durand - Cité des Métiers Annemasse - 04 50 87 72 35

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org